



# Masseur (H/F/X)

Soins - Bien-être

Chef d'entreprise

**Durée**

1 an

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

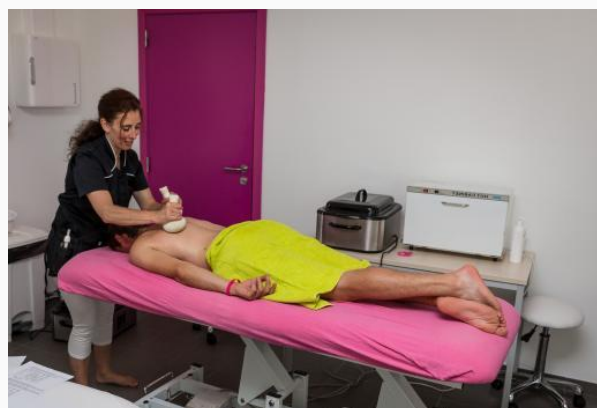
Diplôme

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non



On vous a déjà dit que vous faisiez bien les massages ? Vous avez un côté zen mais aussi un côté tonique ? Toucher d'autres personnes ne vous effraie pas ? Alors pourquoi ne pas devenir Masseur grâce à cette formation !

Massage du dos, massage des jambes, massage relaxant, massage tonique... cette formation de Masseur vous apprendra **toutes les techniques et zones de massage afin de réaliser des massages esthétique et de bien-être**. Le Masseur et la Masseuse réalisent des massages sur toutes les parties du corps, en fonction de leur offre et des envies et besoins du client. Ils respectent les normes d'hygiène lors de leurs soins et respectent les limites déontologiques de leur profession. Ils ne peuvent pas effectuer de massages à caractère médical ni prononcer des diagnostics.

Au cours de cette formation de Coordination et encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de masseur:

**Gérer la clientèle**: vous communiquez avec le client et vous le conseillez. Vous accueillez le client au téléphone et au centre. Vous réalisez une fiche client.

**Assurer l'hygiène et la sécurité de son centre, de ses clients et de soi-même :** vous soignez votre présentation, votre hygiène corporelle et de vie. Vous entretenez le matériel, les locaux et le linge. Vous gérez les risques de contamination. Vous réagissez de manière adéquate en cas d'incident. Vous appliquez les règles d'ergonomie et de manutention. Vous appliquez la réglementation relative au traitement des déchets.

**Réaliser des massages** : vous organisez votre travail. Vous préparez et rangez votre poste de travail. Vous détectez les attentes et les besoins du client. Vous déterminez les techniques spécifiques à mettre en place. Vous choisissez des huiles essentielles et végétales. Vous effectuez des massages bien-être. Vous effectuez des massages esthétiques du visage, du décolleté et du corps.

**Gérer son activité professionnelle :** vous concevez et définissez votre activité. Vous définissez votre projet professionnel. Vous concevez un environnement adapté à votre activité.

**Installer son centre :** vous identifiez les investissements nécessaires à l'installation de votre activité. Vous établissez les tarifs.

**Assurer les aspects commerciaux :** vous vendez des produits complémentaires. Vous aménagez une zone de vente. Vous assurez l'animation commerciale de l'institut. Vous établissez les notes et encaissez. Vous fixez les rendez-vous.

**S'informer de l'évolution du métier :** vous assurez votre formation continue.

Alors si vous souhaitez être décontracté ou décontractée à propos de votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

**La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation** via le modèle de [formation en alternance](#)

(<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours généralement en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées. »

#### Débouché(s) métier(s)

Masseur indépendant / Masseuse indépendante

Employé / Employée dans un institut de beauté, de balnéothérapie, de fitness, de relaxation et autres centres de bien-être.

Employé / Employée dans un hôtel, centre de vacances

#### Débouché(s) future(s) formation(s)

Réflexologue (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/reflexologue>)

Spa Manager (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/spa-manager-hfx>)

#### Point(s) fort(s)

Contact client Travail à l'institut ou à l'extérieur Activités variées

#### Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

## Conditions d'accès

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le **3<sup>ème</sup> degré** de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Lors de l'inscription, l'auditeur devra signer et joindre à son dossier d'inscription une attestation sur l'honneur de conduite irréprochable et une charte d'engagement.

---

## Aptitudes

Le métier impose une station debout fréquente dans un milieu chaud et souvent humide (nécessite une bonne condition physique).

Les produits utilisés pour les soins réclament des précautions d'emploi (risques d'allergies).

Le port d'une tenue professionnelle peut être exigé.

---

## Programme

### 1ère année :

- Q45/5 Vie professionnelle (14h)
- Q45/5 Massage esthétique du visage et du décolleté (5h)
- Q45/5 Massage de bien-être : théorie appliquée (4h)
- Q45/5 Gestion de la clientèle (10h)
- Q45/5 Éléments de base de biologie (34h)
- Q45/5 Massage esthétique perfectionne : théorie appliquée (28h)
- Q45/5 Massage esthétique de base (12h)
- Q45/5 Massage esthétique du buste : théorie appliquée (2h)
- Q45/5 Massage esthétique de base : théorie appliquée (18h)
- Q45/5 Massage esthétique du visage et du décolleté : théorie appliquée (15h)
- Q45/5 Massage esthétique du buste (2h)
- Q45/5 Premiers secours (6h)
- Q45/5 Massage esthétique perfectionne (2h)
- Q45/5 Massage de bien-être (4h)
- Q45/5 Hygiène personnelle (2h)
- Q45/5 Hygiène générale (4h)
- Q45/5 Éléments de base de chimie (6h)

---

## S'inscrire à une formation pour adultes

### Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

### S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



## Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

**Accueil :**

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

[fce.liege@centreifapme.be](mailto:fce.liege@centreifapme.be)

/

[lhv@centreifapme.be](mailto:lhv@centreifapme.be)

### Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.